



LETTRE AUX HABITANTS

Objet : remerciements suite au vote du 6/11/2016.

Permettez-moi au nom de tout le conseil municipal de vous adresser nos plus vifs remerciements pour être venus voter et donner ce score de 91% à votre commune pour le oui à la commune nouvelle !

Nous avons souhaité vous solliciter afin d'avoir votre sentiment quant à notre proposition d'une commune nouvelle à 15 représentant l'ensemble du bloc intercommunal que nous connaissions depuis sa construction en 1978.

Cette commune nouvelle avait pour ambition de faire perdurer la solidarité fiscale, budgétaire et le bien vivre chez nous en préservant les compétences et en les maintenant aux niveaux de qualité et efficacité que vous connaissiez jusqu'à ce jour.

Le résultat du dimanche 6 novembre soulève plusieurs remarques :

La population de la commune de Flamanville a décidé de rester isolée et de ne pas vouloir s'associer aux 14 autres communes. On ne peut qu'accepter cette décision tout en ayant à l'esprit les conséquences pour les 14 autres communes dans les prochaines années face au fonctionnement de la nouvelle communauté d'agglomération "Le Cotentin" et ses 150 communes.

Le résultat montre aussi un réel intérêt de la population au devenir de leur territoire. En effet, dans les 14 autres communes, les habitants se sont mobilisés (54%) et ont dit oui à la commune nouvelle à plus de 84%.

Cette forte adhésion dans les 14 communes pour cette construction doit être entendue et nous oblige à réfléchir dès maintenant à une organisation conjointe, voire fusionnée.

Cette fusion n'aura pas le gain fiscal et budgétaire du premier projet mais sera sans nul doute un moyen de faire face aux difficultés pour certaines communes suite aux rétrocessions des compétences dès 2018.

Une chose est sûre ! Les moyens financiers, humains, organisationnels mis en commun permettront de mieux ordonnancer les services rétrocedés.

C'est un pacte de solidarité que nous devons construire autour de projets déjà répertoriés dans le plan stratégique 2014-2020.

L'année 2017 sera consacrée à ce travail de rassemblement.

Le Maire

Bertrand BOTTIN